

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°46
JUIN - JUILLET
AOÛT 2024



FOCUS
Budget & Projet
des Cruets
pages 4 à 8

ZOOM
Retour sur la Semaine
Paralympique
page 13

ASSOCIATIONS
Cahier spécial
pages 14 à 19

Retour en images



Samedi 2 mars, la Mairie et le CCAS ont organisé le repas annuel des aînés. Plus de 150 villazoises seniors ont pu profiter d'un délicieux repas servi par les élus de Villaz. Bonne humeur et convivialité ont été au rendez-vous lors de ce moment festif.



Le 14 mars, nous accueillions Francis Rousset dans le cadre des Rendez-Vous du Jeudi. Exposition photos, livres sur le thème à découvrir, rencontre enrichissante sur les enjeux du métier de vigneron et dégustation des vins des Coteaux des Girondales !



Une journée dédiée à la découverte du handicap, riche en enseignement et en partage, le 6 avril au Varday ! Ateliers, rencontres, rires, chansons, soleil... merci au FJEP, aux associations et à la bibliothèque pour cette belle journée !



Pour sa première édition, la Foire Agricole de Villaz organisée par l'association FER A VILL' a été un succès. Des animaux, des tracteurs, des artisans locaux, à manger et à boire à profusion, le public au rendez-vous et même le soleil.



Cérémonie du 8 mai, pour le 79e anniversaire de l'armistice et alors que l'on fête cette année les 80 ans de la libération de la Haute-Savoie ! Bravo aux élèves de CM1 et CM2 de l'école, qui ont brillamment interprété la Marseillaise et récité avec entrain le poème de Paul Eluard "Liberté".



LE MOT du Maire

Chers (ères) amis (es) de Villaz,

Le 25 mars dernier, après plusieurs réunions des commissions et du Conseil Municipal depuis janvier, nous avons voté à l'unanimité le budget 2024, dont vous découvrirez les grandes lignes dans ce magazine.

Malgré un environnement plutôt inflationniste et une capacité d'autofinancement qui diminue, nous avons pu maintenir les taux de la fiscalité qui restent donc au-dessous des moyennes nationales et départementales. Nous avons également souhaité voter un budget d'investissement 2024 prudent pour anticiper les dépenses d'investissement 2025.

Vous avez pu le constater, d'importants chantiers sont néanmoins ouverts et en particulier le plus important du mandat : la nouvelle crèche de 55 berceaux associée à 30 nouveaux logements aidés, très attendus dans cette période de crise du logement. Le chantier, qui se déroulera jusqu'en mars 2026, sera assuré par 100% d'entreprises françaises, dont 40% de Haute-Savoie, malgré l'appel d'offres européen lancé pour répondre aux critères du code des marchés publics. Merci encore à toutes celles et ceux qui travaillent sur le sujet, à nos services et maintenant aux riverains, pour accepter les contraintes de circulation et de nuisances pendant la durée de ce chantier. Un autre chantier important est en préparation : la rénovation énergétique de la salle d'animation, qui ne démarrera néanmoins pas avant fin 2024.

Par ailleurs, pour ce qui concerne la mobilité, à partir de mai, les fréquences de passage des bus sur les lignes 81 et 82 ont augmenté, une nouvelle offre est proposée avec le transport à la demande, le tout avec des tarifs d'abonnement plus attractifs.

Comme déjà évoqué aussi lors de précédents numéros, l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) avance avec la prise en compte des objectifs fixés par le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), les lois à appliquer, les contributions et participations des habitants et les réunions régulières des 34 communes de l'Agglomération.

A l'heure où j'écris, la préparation de l'édition de la Foire Agricole 2024 en partenariat avec la nouvelle association FER A VILL' est en cours. Merci à cette nouvelle association pour son engagement et son enthousiasme, afin de permettre de perpétuer ce bon moment de convivialité à Villaz et merci aux anciens organisateurs pour le succès des 35 éditions précédentes.

À l'approche de l'été, je terminerai en sensibilisant une nouvelle fois sur les règles du bien vivre ensemble et je compte sur l'engagement de tous pour lutter contre toutes les incivilités (non-respect des vitesses et des signalisations, déjections canines, nuisances diverses, comportements répréhensibles, dégradations diverses, atteintes à l'environnement...).

Enfin, soyons fiers, heureux et enthousiastes de pouvoir accueillir en France les Jeux Olympiques et Paralympiques, avec leurs beaux moments pour l'histoire du sport et de l'humanité, malgré le contexte international tendu.

Au plaisir de vous rencontrer lors des nombreuses animations de cette fin d'année scolaire et rendez-vous pour le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet !

Merci de votre lecture et excellente période estivale avec vos familles et vos amis.

Votre Maire,
Christian Martinod

Directeur de publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Aurélie Gomila, adjointe au Maire ; Sophie Feissel, conseillère déléguée.

Ont participé à ce numéro : Christian Lépinard, Alicia Dufournet, Bernard Clary, Catherine Daniel, Lionel Roques, adjoints au Maire.

Crédits photos : Mairie / Les associations / Bruno Vagnotti / JL Felgeirolle

Le budget de la commune en 2024

Le vote du budget a eu lieu lors du Conseil Municipal du 25 mars. Comme chaque année, ce budget est le fruit d'un travail de plusieurs mois, impulsé par la commission Finances, Administration Générale et Vie économique. Il a été élaboré à partir des propositions de chaque commission, en concertation avec l'ensemble du Conseil Municipal lors de réunions de travail. Il s'inscrit dans la continuité du travail de prospective financière et du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) mis en place en 2022. Il doit être équilibré en dépenses et recettes et se répartit en deux sections : fonctionnement et investissement.

Un budget équilibré en fonctionnement

Pour 2024, le montant de la section de fonctionnement atteint 6 962 972 €, en hausse de 9,36 % par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique par une bonne maîtrise des dépenses de la commune, qui nous a permis de dégager un excédent de 3 874 744 € en 2023, reporté en 2024.

Les charges de personnel et les charges générales sont contenues. En effet, l'impact de la conjoncture et de l'inflation a été anticipé par prudence en 2023 (coût de l'énergie, des combustibles, des matières premières...) et chiffré dans cette même continuité sur 2024.

Les dépenses de fonctionnement en hausse sont principalement les subventions aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). La commune de Villaz bénéficie d'un tissu associatif riche et diversifié, avec de nouvelles associations créées en 2023 (VILLAZIK, FER A VILL'). La commune tient particulièrement à soutenir la vivacité de ses associations. Par ailleurs, la conjoncture économique étant particulièrement difficile, les actions portées par le CCAS nécessitent des moyens supplémentaires pour accompagner les personnes les plus en difficulté.

Le solde de la section de fonctionnement permet de dégager une somme de 3 781 145 € pour alimenter la section d'investissement et donc financer les projets inscrits sur 2024 : nouvelle crèche, rénovation énergétique de la salle d'animation, rénovation de la salle des mariages, aménagements de voirie, parking des cascades, réfection de la toiture du centre technique municipal, sécurisation des abords de l'école, aménagement de la cantine, création d'un préau à l'école...

Un budget en suréquilibre en investissement

Pour 2024, le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget atteint 3 483 683 € pour 5 418 398 € de recettes. Le budget d'investissement est donc en suréquilibre de 2 079 627 €. Le Conseil Municipal a fait le choix de préserver une trésorerie en vue de l'exercice 2025. En effet,

de nombreux projets sont en cours et il est nécessaire d'anticiper les dépenses à venir, comme : les appels de fonds de la crèche (1 356 000 € en 2024 et 950 000 € en 2025), la rénovation énergétique de la salle d'animation (654 000 € étalés sur deux ans), l'agrandissement du cimetière estimé à 340 000 €...

Comme en 2023, la commune a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages, l'Etat ayant décidé une hausse des bases locatives fiscales. Les recettes de la commune sont constituées de la fiscalité, mais également de dotations de l'Etat (compensation de la taxe d'habitation, fonds genevois, dotation de solidarité rurale...), d'un reversement lié à la TVA sur nos investissements réalisés... Les dotations versées par l'Etat sont stables, mais ne progressent pas avec la croissance démographique de la commune. Nos ressources sont donc particulièrement contraintes et les investissements nécessitent un travail d'optimisation financière. Des demandes de subventions sont notamment réalisées auprès de l'Etat, la Région, le Département pour soutenir la dynamique de notre commune. Toutefois, ces subventions sont perçues de façon décalée. En 2024, nous allons toucher des subventions relatives au terrain de football (355 000 €) et à la toiture du CTM (20 000 €) entre autres.

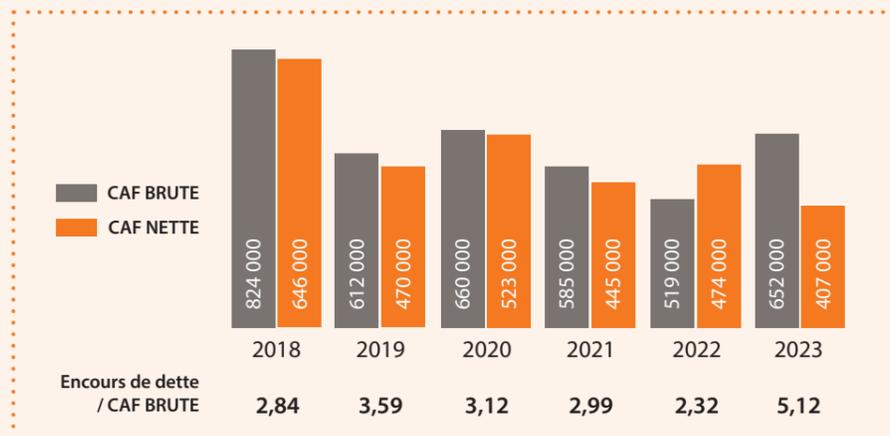
La commune veille à assurer une gestion des dépenses publiques prudente et mesurée, tout en ayant la volonté de mener des projets visant à améliorer les services rendus à ses habitants et ses usagers. C'est en ce sens que le PPI de la commune a été construit, autour de trois axes : entretenir les équipements existants, assurer la sécurité des habitants et répondre à leurs besoins en proposant de nouveaux équipements.

Capacité d'autofinancement de la commune

La capacité d'autofinancement (CAF) est un indicateur financier pour estimer notre capacité à investir d'une année sur l'autre. On parle de CAF nette lorsqu'on déduit les annuités d'emprunt de l'exercice. En 2023, la commune de Villaz dégageait 407 000 € d'épargne nette, en baisse du fait de la hausse continue des dépenses de fonctionnement et de la baisse des recettes des collectivités.

Endettement de la commune

La commune a contracté en 2022 un emprunt de 2 000 000 € pour financer les investissements du mandat. Sa capacité de désendettement s'est donc allongée : en 2022, il fallait un peu plus de 2 ans d'épargne pour rembourser les emprunts de la commune. En 2023, c'est un peu plus de 5 ans. Jusqu'à 7 ans, cet indicateur est considéré comme convenable, le seuil d'alerte étant fixé à 9 ans.



Que fait Villaz avec 100€ ?

FONCTIONNEMENT : 66 €

- 35,90€** Virement à la section de fonctionnement
- 11,50€** Charge de personnel
- 10,70€** Charges (maintenance, assurance, matériel, fournitures, études, eau, animation et cérémonies, énergie...)
- 1,40€** Subvention aux assos et structures d'intérêt général
- 3,60€** Entretien voirie & bâtiments
- 1,30€** Restauration scolaire
- 0,90€** Charges financières
- 0,70€** Indemnités et formation des élus

INVESTISSEMENT : 34 €

- 5,30€** Aménagement des réseaux et voiries
- 14,30€** Crèche et logements sociaux aux Cruets
- 3,80€** Bâtiments publics et autres investissements
- 1,50€** Agrandissement cimetière
- 2,50€** Emprunts
- 0,70€** Études techniques, urbanisme...
- 0,20€** Bois, forêts, et terrains communaux
- 3,50€** Rénovation énergétique (salle d'animation)
- 1,90€** Réfection toiture et travaux du CTM
- 0,60€** Rénovation de la salle des mariages

Comment finance-t-on les dépenses de la commune ? Pour 100€

- 33,20€** Résultat de l'exercice précédent en fonctionnement et investissement
- 30,50€** Report de la section de fonctionnement
- 10,00€** Taxe foncière
- 4,60€** Compensation et dotation de solidarité
- 6,00€** Compensation de l'état suite à la suppression de la taxe d'habitation
- 5,50€** Subventions (État, Région, Département)
- 2,90€** Redevance du domaine public, concessions
- 4,50€** Cession foncière à Haute-Savoie Habitat (Projet des Cruets)
- 1,20€** Taxes d'aménagement et fonds de compensation liés à la TVA
- 1,60€** Autres recettes

Un projet qui devient réalité

Une nouvelle crèche de 55 berceaux, associée à la création de 20 logements locatifs, ainsi que d'un bâtiment de 10 logements en BRS.



Élus municipaux membres du comité de pilotage :

Christian Martinod, Aurélie Gomila, Christian Lépinard, Bernard Clary, Catherine Daniel, Lionel Roques, Jean-Jacques Wroblewski, Perrine Métral, Denis Convers, Aurélie Tarissan, Sébastien Bouchardy, Sylvain Dunand-Chatellet.

la directrice de la crèche, ainsi que les assistantes maternelles de Villaz à certains moments clés du projet.

Une volonté d'espaces ouverts, intégrant la nature et accessibles à tous les professionnels de la petite enfance

Dès le début des discussions, les différents membres du comité ont été alignés sur la volonté de créer une crèche ouverte vers l'extérieur, avec un jardin naturel et la possibilité d'offrir des lieux de jeux dedans-dehors, ainsi qu'une organisation des espaces intérieurs permettant de séparer les petits (micro-crèche) des moyens-grands (multi-accueil). En effet, les nouveaux locaux regrouperont la micro-crèche actuelle et le multi-accueil, actuellement situés sur deux sites distincts.

Les bâtiments seront construits avec une approche bioclimatique, économe en énergie, et seront chauffés par une chaudière à bois, commune à l'ensemble du projet.

Le choix a été fait de réaliser une construction permettant l'obtention du label "LabelVie" pour les Renardeaux, label pour la transition écologique et sociale dans la petite enfance.

Un lieu qui sera aussi un accueil de la petite enfance pour les assistantes maternelles

L'ensemble du projet de construction et d'occupation des espaces a été réfléchi pour et avec les acteurs de la petite enfance, afin de permettre aux assistantes maternelles de bénéficier des lieux.

Cela résulte d'une volonté commune (municipalité et acteurs de la petite enfance) de permettre des échanges entre professionnels, qu'ils travaillent en accueil collectif ou individuel.



Une aide financière importante des collectivités et de la CAF

Sur l'ensemble du projet, dont l'enveloppe est de 2,5 Millions d'euros, les subventions à ce jour s'élèvent à 55% du montant HT. Elles proviennent de la CAF, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental 74.

Les prochaines étapes...

La construction étant lancée, le travail sur les 22 prochains mois sera organisé autour des axes suivants :

- Possibilité de financement supplémentaire via le mécénat : action menée par la municipalité, sous réserve d'acceptation de la Trésorerie principale
- Travail en commun avec les Renardeaux sur les futurs bâtiments
- Réunions à venir avec les professionnels de la petite enfance de la commune (Renardeaux et assistantes maternelles)

La parole à Christelle Bernard

Directrice de la crèche associative Les Renardeaux

« Les Renardeaux font partie du paysage villazois depuis bientôt 30 ans. Tout d'abord présents avec une crèche de 15 places qui sont rapidement devenues insuffisantes, la crèche a grossi jusqu'à 29 places et a même ajouté une micro-crèche de 10 places. Trente années de co-construction parents et professionnels travaillant ensemble au développement de notre association, mais aussi un travail de partenariat constant avec la municipalité sans qui ces projets n'auraient pu aboutir. Cela fait maintenant trois ans que j'ai le plaisir de travailler aux Renardeaux, j'ai eu la chance d'avoir une transmission de l'histoire de notre association par Lynda Noisieux, directrice pendant les 28 premières années des Renardeaux. L'histoire se poursuit aujourd'hui avec un nouveau projet pour répondre au mieux à la liste d'attente des demandes de places, mais également en lien avec le projet des Renardeaux d'ouverture sur l'extérieur et de respect de la nature. Nous voyons dans cette future construction aux Cruets un accueil réfléchi avec un extérieur végétalisé, une possibilité de passer la plus grande partie de la journée dehors au pied du Parmelan... Tout reste à construire avec une équipe motivée. »

La parole à Simon Oriol

Président du CA de la crèche associative Les Renardeaux

« Dès le début de l'idée de construire une nouvelle crèche sur Villaz, un vrai travail d'échange a eu lieu entre la Mairie, l'équipe opérationnelle de la crèche et le conseil d'administration de celle-ci. Bien que les parents de la crèche constituant le CA ne gèrent pas le quotidien, leur rôle reste important pour soutenir les projets et cette nouvelle structure en est d'importance. De la définition du besoin, en passant par les diverses réunions dans l'avancée du projet, nous avons pu donner notre avis, exprimer les besoins et être tenus informés de son avancé. Une grande partie des aménagements nécessaires au fonctionnement de la structure sera livré avec le bâtiment. Restera à réaliser les aménagements finaux, le déménagement et le montage du matériel neuf acheté pour l'occasion pour que nos petits Renardeaux se sentent au mieux dans leur nouvelle tanière. On a hâte ! »

La parole à Aurélie Gomila

Première adjointe en charge de la petite enfance

« L'accès à un mode de garde pour les familles résidant sur notre commune est un enjeu majeur. Les jeunes parents actifs ont tous connu un jour le casse-tête et le stress de recherche de places en crèche, parfois avec des prix tellement prohibitifs sur des crèches privées que le choix de ne pas travailler l'emportait pour des questions financières. Notre commune est relativement dynamique et accueille de très jeunes couples avec bébés pour lesquels le nombre de places actuelles de la crèche associative Les Renardeaux devient trop juste. Partant du principe que chaque parent devrait pouvoir avoir le choix de son mode de garde, avec des prix ajustés en fonction de ses moyens, nous avons inscrit dès le début du mandat le projet d'augmentation de places de la crèche Les Renardeaux, afin de permettre à toutes et tous de bénéficier autant que possible d'une solution de garde sur leur commune de résidence. »

LES DIFFÉRENTS JALONS DU PROJET

FÉVRIER 2021

Première étude faisabilité/dimensionnement/ programmation de la partie crèche avec le Cabinet AMOME en collaboration avec l'association LES RENARDEAUX.

JUILLET 2021

Consultation des bailleurs pour réaliser le projet en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune à partir d'un cahier des charges pour une crèche, 20 logements locatifs aidés et 10 logements BRS. Trois bailleurs ont présenté une offre.

DÉCEMBRE 2021

Sélection de HAUTE-SAVOIE HABITAT sur une offre prévisionnelle et mise en place de la convention de maîtrise d'ouvrage.

FÉVRIER 2022

Lancement du concours de maîtrise d'œuvre lancé par HAUTE-SAVOIE HABITAT avec comme objectifs : économie foncière, intégration, qualité environnementale.

JUILLET 2022

Sélection de l'équipe d'architectes BRENAS DOUCERAIN après une pré-sélection de trois maîtres d'œuvres possibles parmi une trentaine de candidats.

OCTOBRE 2022

Présentation du projet en réunion publique avec les riverains.

DÉCEMBRE 2022

Dépôt du permis de construire par HSH dont l'instruction est réalisée par le Grand Annecy.

JANVIER 2023

Remise de l'Avant-Projet Définitif (APD) et de son estimatif, recherche d'économie sur le projet pour atteindre un objectif de coût de revient.

SEPTEMBRE 2023

Obtention du permis de construire.

OCTOBRE 2023

Consultation des entreprises en appel d'offres européen.

JANVIER 2024

Sélection des entreprises (30 lots) par la commission d'appel d'offres HAUTE-SAVOIE HABITAT à laquelle la Mairie a participé.

AVRIL 2024

Début des travaux pour une durée de 22 mois.

Des actions en lien avec la transition énergétique

La rénovation de l'éclairage public est un levier important de la transition énergétique. Les communes sont encore souvent équipées de luminaires vétustes, dont les ampoules ne se commercialisent parfois plus et qui consomment beaucoup d'énergie. La rénovation de l'éclairage public permet donc :

- De réduire la consommation d'électricité
- D'améliorer la qualité de l'éclairage (mieux ciblé sur les surfaces à éclairer, avec zéro émission vers le ciel)
- De réduire les frais d'entretien et de maintenance

Les luminaires actuellement sur le marché, basés sur des LED, permettent de satisfaire ces exigences.

C'est pour cela que la commune de Villaz a fait réaliser en 2022, par l'intermédiaire du SYANE, un diagnostic général de son éclairage public. Il en ressort que la rénovation de l'éclairage de l'avenue de Bonatray figure

parmi les priorités, ce secteur étant équipé de lampes au sodium haute pression et ses luminaires et une partie de ses mâts étant en mauvais état. Par ailleurs, l'éclairage du cheminement piéton de l'avenue de Bonatray vers le Loutre, qui a dû être coupé à cause de multiples avaries, nécessite d'être entièrement rénové.

Dans ce contexte, le SYANE a établi pour la commune un plan de financement d'une valeur de 159 126,81 €, dont 98 604,07 € restant à la charge de la commune. Il porte sur le remplacement de 51 luminaires et mâts, ainsi que sur la rénovation

des armoires de commande. Les travaux devraient être réalisés au second semestre de l'année 2024.

Le rôle du SYANE

Le code général des collectivités territoriales prévoit que la compétence « éclairage public » puisse être transférée pour les investissements et la maintenance-exploitation, ou bien uniquement pour les investissements. Villaz a, comme de nombreuses communes de Haute-Savoie, transféré la compétence « investissements » au SYANE et ainsi la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux d'éclairage public.

Premier afterwork des entreprises du PAE de Villaz

A l'initiative de deux entreprises de la zone, le bureau d'étude CONICIO et la salle de sport SPORT FOR ME, l'Afterwork a eu lieu le 9 avril dans les locaux du Panier à Café.

Des partenaires mobilisés

Consciente des nombreuses "pépites" présentes au sein de son PAE, la commune a décidé de soutenir cette démarche et d'y participer activement, en y associant l'Agglomération du Grand Annecy. Cette dernière a ainsi pu répondre aux questions des chefs d'entreprises et salariés sur la mobilité, l'économie et le règlement des enseignes et publicité.

Speed Meeting

Un format convivial et dynamique a été proposé aux 35 entreprises participantes et aux partenaires pour faire connaissance. L'objectif : chaque participant se présente et présente son entreprise en 1 minute 30. Les participants changent ensuite de groupe pour permettre à tous de se rencontrer.

Un moment convivial et chaleureux

Le Maire, l'Adjointe au Maire en charge de la Vie économique et les membres de la commission Finances, Administration générale et Vie économique ont pu ainsi

rencontrer des entreprises nouvellement installées dans la zone et être présents aux côtés des entreprises historiques. Nous remercions vivement Mathilde Juin de CONICIO et Goulven Le Corfec de SPORT FOR ME pour cette initiative, ainsi que Fabien Roguet du PANIER à CAFE pour son accueil.

Une dynamique à conforter

La commune espère que cette première initiative sera le début d'une dynamique et, pourquoi pas, de la création d'une association des entreprises du PAE, permettant de travailler tous ensemble en faveur du développement économique de Villaz.

La Parole à Mathilde Juin cogérante CONICIO

Nos deux sociétés partageaient le souhait de mieux connaître les entreprises présentes sur le PAE. Nous avons donc décidé d'organiser un événement convivial pour que chacun puisse se présenter. Créer des synergies, s'entre-aider, partager des réseaux et des bonnes pratiques

est primordial pour que nos entreprises se développent sereinement. Nous espérons que ce premier événement permettra de créer une dynamique au sein de la zone et que d'autres actions verront le jour, portées par d'autres. Nous avons la chance d'être installés au sein d'une petite zone d'activités, ce qui facilite la proximité, très riche en expertises diverses et variées. Profitons-en !



Complémentaires santé

Face à l'augmentation des frais de santé et à la réduction des remboursements, il peut être nécessaire de souscrire une complémentaire santé. Cette dernière offre des remboursements complémentaires à ceux de l'Assurance Maladie obligatoire, prenant ainsi en charge tout ou partie de vos dépenses non couvertes.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'accès aux soins, vous pouvez bénéficier de :

La Complémentaire Santé Solidaire, proposée par l'Assurance Maladie. C'est une aide pour payer vos dépenses de santé si vos ressources sont modestes. Le droit à cette complémentaire dépend de votre situation et de vos ressources. Consultez le site ameli.fr pour connaître vos droits.

Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a communiqué dans son magazine d'informations de février 2024 sur le lancement de ce dispositif, qui mobilisent les acteurs du territoire (mutuelles, assureurs, institutions de prévoyance) afin qu'ils proposent des couvertures complémentaires santé. Cette mutuelle sera disponible dès juin 2024 et ouverte à tous les habitants du territoire, sans condition de revenus, sans limite d'âge et sans questionnaire médical.

Pour plus d'information, consultez le site : auvergnerrhonealpes.fr.

D'autre part, deux mutuelles ont proposé à la commune de faire bénéficier les habitants de Villaz d'une complémentaire santé à des tarifs et conditions préférentiels. Il s'agit de AXA et AESIO Mutuelle Santé.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter la mairie au 04 50 60 61 64 qui transmettra vos coordonnées aux assureurs concernés.

Deux sites d'informations utiles à connaître :

www.monparcourshandicap.gouv.fr : le site d'information officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr : le site officiel des personnes âgées et leurs proches, pour tout savoir sur les aides, les droits et les démarches.



PARCE QUE « L'INFORMATIQUE C'EST PAS AUTOMATIQUE », PENSEZ À LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE DU CIAS !

Envie de mieux maîtriser le numérique ?
(téléphone portable, ordinateur, tablette)

OPTEZ POUR LE COUP DE POUCE NUMÉRIQUE !

VILLAZ

RDV INDIVIDUELS 2024

Le lundi après-midi de septembre à décembre

Inscription gratuite auprès de votre mairie au
04 50 60 61 64

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif "Conseiller Numérique France Services" www.conseiller-numerique.gouv.fr



ATELIERS MÉMOIRE DU CIAS

Faire travailler sa mémoire en jouant

Avoir des conseils pour la préserver

Etre informé sur les dispositifs existants

Groupe de 6 à 8 personnes pour plus de convivialité

Les ateliers mémoire sont faits pour vous !

Cycle de 8 séances de 2h
GRATUIT - Ouvert aux 60 ans et +

VILLAZ

LES JEUDIS
DU 5 SEPTEMBRE AU
17 OCTOBRE 2024
de 9h à 11h
Salle du conseil de la Mairie

+ d'infos et inscription
06 99 65 58 48

www.haute-savoie.fr www.grandannecy-cias.fr

Le réseau SIBRA se réinvente



Depuis le 29 avril, à l'écoute de nos besoins et du territoire, le Grand Annecy a fait évoluer la mobilité au quotidien :

- Création de lignes pour desservir de nouveaux secteurs (habitations et zones d'emploi)
- Création de lignes transversales permettant de contourner le centre-ville
- Renfort des lignes en soirée, les dimanches et jours fériés
- Harmonisation des périodes de fonctionnement pour des horaires plus lisibles
- Création d'un nouveau service de transport à la demande (couplé au Transport de Personnes à Mobilité Réduite) avec une offre et une amplitude larges, sur l'ensemble du territoire, en semaine et le week-end

Vous pouvez découvrir ces nouveautés en détail sur le site de la SIBRA : www.sibra.fr/avril2024/.

Pratiquement, les habitants de Villaz restent desservis par les lignes 81 et 82 qui bénéficient des évolutions suivantes :

LIGNE 81

Pour mémoire, cette ligne part des Ollières, descend à Mercier, remonte à Villaz en passant par le parc d'activité de la Fillière, le Clos du Vernay et le Chef-Lieu, puis redescend par les Vignes et le pont d'Onnex en direction de la gare d'Annecy, via l'avenue de Genève. Elle propose 5 départs par jour au départ de Villaz, du lundi au vendredi. Les évolutions pour cette ligne sont limitées, la seule nouveauté étant l'ajout d'un arrêt à la zone d'activité de la Fillière.

LIGNE 82

Cette ligne, qui part de Groisy en passant par Thorens, dessert à Villaz les arrêts de Disonche, Ronzier et du Chef-Lieu, pour rejoindre Annecy via Nâves et les Glaisins. Elle bénéficie d'un important renforcement : sa fréquence est désormais horaire sur l'ensemble de la journée, avec 12 départs journaliers du lundi au samedi ; elle est

désormais également active le dimanche et les jours fériés, avec 4 rotations journalières.

Le terminus de la ligne reste la gare d'Annecy pour les heures de pointe. Pour les autres horaires, la ligne s'arrête aux arrêts des Glaisins et de Ponchy, permettant une correspondance avec les lignes urbaines à fréquence élevée, notamment la ligne Rythmo n°2. Ainsi, depuis le Chef-Lieu de Villaz, en utilisant l'une des 2 lignes, un habitant bénéficie de 17 départs journaliers vers Annecy du lundi au vendredi !

Nouveau service de transport à la demande

Une toute nouvelle offre de transport complémentaire au réseau Sibra, qui fonctionne sur réservation 7j/7 et 24h/24 ! La réservation est possible d'un mois à 2 heures à l'avance, voire jusqu'au dernier moment si un véhicule est disponible et à proximité. Les horaires de fonctionnement sont : du lundi au jeudi de 6h à 22h, les vendredi et samedi de 6h à minuit et le dimanche de 8h à 20h.

Le véhicule affrété vous conduira de n'importe quel arrêt Sibra de la commune vers un des points de connexion de notre zone (Glaisins, Campus, La Salle Pringy, Pringy Gare). Le service est accessible au tarif Sibra (ticket unitaire ou abonnement Sibra). La réservation peut s'effectuer :

- Sur l'application mobile Sibra Resa 24h/24 et 7j/7
- Par mail à reservation-sibra@keolis.com 24h/24 et 7j/7
- Par Internet sur le site mobilites.grandannecy.fr 24h/24 et 7j/7
- Par téléphone au 04 65 40 60 06 du lundi au vendredi de 7h à 19h, les week-end et jours fériés de 9h à 17h

Pour plus d'information : mobilites.grandannecy.fr/sibra-a-la-demande-1408



Formation aux premiers secours

Une formation aux premiers secours, à destination des agents de la commune, a eu lieu le mercredi 20 mars.

Cette formation permet d'acquérir les compétences pour réaliser les gestes élémentaires de premiers secours.

Dix agents communaux ont été formés lors de cette journée et ont obtenu le certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Nous remercions les deux formateurs de L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Savoie (UDSP74) qui ont animé cette journée.

Élections

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin. Il n'y aura qu'un seul tour pour ces élections. Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h à la salle d'animation pour les trois bureaux de vote.

Pour pouvoir voter, il faudra présenter au Président du bureau de vote votre carte d'électeur, ainsi que votre carte d'identité ou passeport.

La commune met à jour l'annuaire des entreprises sur son site Internet.

Vous êtes une entreprise de Villaz et souhaitez être référencé, merci de nous envoyer un mail à communication@villaz.fr en nous donnant votre accord et les informations : Nom de l'entreprise / Activité / Adresse postale / Téléphone / E-mail / Site Internet

Message de remerciement

Toute la famille Deronzier, du GAEC Le Parmelan, remercie toutes les personnes qui, chacune à sa façon, lui ont offert leur soutien lors de l'incendie du bâtiment de stockage du foin. Merci à tous !



Cantine 2024-2025

Nous informons les parents d'élèves déjà scolarisés, de même que les nouveaux, que le dossier cantine est à retourner au secrétariat de la Mairie pour le 5 juillet au plus tard. Il devra être composé de la fiche familiale de renseignements à télécharger sur le site Internet de la Mairie (Rubrique Jeunesse>Restaurant scolaire) ou à retirer au secrétariat de la Mairie durant les heures d'ouverture, ainsi que de l'attestation récente de quotient familial (en son absence, application du tarif le plus élevé).



S'informer et participer à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, c'est possible en ligne

L'urbanisme est souvent perçu comme un ensemble de règles à suivre pour la réalisation de toutes les constructions et des aménagements dont a besoin une communauté humaine en un lieu donné. Cette vision est extrêmement réductrice : l'urbanisme est fondamentalement un exercice de planification territoriale, qui prend en compte d'autres enjeux très importants comme la politique de l'habitat et la mobilité.

Le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration sera donc un document par lequel va s'exprimer une vision d'aménagement d'un territoire rassemblant 34 communes, et ce pour une durée de 15 années. Comme le veut la loi, c'est le

Grand Annecy, notre communauté d'agglomération, qui est à l'œuvre pour le concevoir et le mettre au point, en lui donnant une orientation bioclimatique, ce qui est novateur. Naturellement, les communes sont associées aux réflexions et régulièrement consultées thème par thème.

Ce travail, particulièrement exigeant pour bien anticiper les besoins et imaginer les bonnes réponses, suppose que les habitants du Grand Annecy puissent s'informer, participer ou réagir en émettant des avis, propositions et observations.

Pour ce faire, une plateforme numérique dédiée est à votre disposition : www.grandannecy-plui.fr.

Transcriptions des décès - 2023

Habitants décédés hors commune

29 janvier > Christian André LECOCHÉ

24 février > Anne-Marie Hélène FARGE veuve METRAL

27 février > Stanislas Luc Suzanne COINTEPAS

03 avril > Simonne Jeanne Marie MARTINOD veuve SONNERAT

10 août > Christiane Raymonde Germaine BAUD épouse BOUVARD

26 novembre > Claude METZ

02 décembre > Jean Arthur TAVERNA

Transcriptions non citées dans le Villaz & Vous n°45.

Les événements de votre village



9 JUIN
Élections européennes
Salle d'animation – 8h à 18h

13 JUIN
Rendez-Vous du Jeudi
Rémi Masson, plongeur photographe
Salle d'animation – 19h30

15 JUIN
Fête du Tennis
Stade du Varday

18 JUIN AU 4 JUILLET
Quinzaine de théâtre à Villaz
FJEP et Latitude Expression

21 JUIN
Fête de la Musique
Salle d'animation & Stabilisé

22 JUIN
Fête du Foot
Stade du Varday

28 JUIN
Fête de l'école
Cour de l'école

13 JUILLET
Fête Nationale
Défilé aux lampions, fanfare, feu d'artifice

Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter. Pour les dates des animations récurrentes de la bibliothèque (Heure du conte, Atelier philo, Club de lecture) consultez le site Internet et la page Facebook de la bibliothèque municipale.



Salle comble à la bibliothèque pour une soirée riche en échanges

Lundi 15 avril, dans le cadre d'une soirée sur le thème de la littérature espagnole, le club de lecture avait convié Georges Alvarez pour parler de son premier roman *Les eucalyptus bleus*.

Après un petit topo sur la littérature espagnole, une belle interview de Georges Alvarez a permis d'en savoir plus sur ses motivations, son besoin de raconter avec une certaine nostalgie ses belles années d'enfance et son amour pour les souvenirs et les êtres qui l'ont marqué. Plongée dans un voyage à travers l'histoire, de la guerre civile espagnole dans les Asturies aux années 50 à Annecy, dans l'univers des exilés et de leurs tourments. Ce livre, doté d'une magnifique écriture très poétique, révèle l'univers sensible de l'écrivain, où tout se mêle pour nous faire partager l'émerveillement d'un temps majeur et d'une vie épousant son siècle, avec ses rêves et ses drames. Ont suivi des échanges riches et variés avec un public transporté bien au-delà des mots, pour quelques instants chargés d'émotion. C'est autour des dédicaces et d'un petit apéritif convivial que s'est terminée cette agréable rencontre. Les Eucalyptus bleus portent en eux une force de résistance et d'espoir. Tous se sont laissés gagner par cette flamme des mots !



À noter dans vos agendas

Les inscriptions au Service Enfance Jeunesse pour l'année 2024-2025 auront lieu du 3 au 28 juin.

Si vous êtes déjà adhérent, vous recevrez le dossier par mail la semaine précédant le mois des inscriptions. Pour toutes les autres familles, le dossier sera télé-chargeable sur le site de la FOL74 et le site de la Mairie.

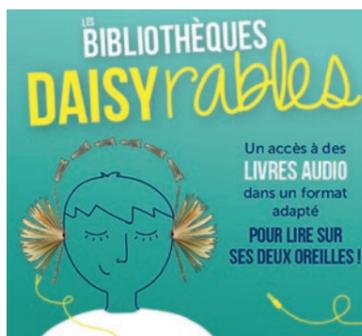
Pour rappel, le dossier donne accès à vos enfants à la totalité du Service Enfance Jeunesse du 2 septembre 2024 au 29 août 2025 :

- Accueil périscolaire matin et soir pour les enfants scolarisés à Villaz
- Accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires pour les enfants de 3 à 11 ans de la commune et extérieurs
- Accueil Jeunes (Villaz'Ados) pendant les vacances scolaires pour les jeunes de 12 à 17 ans de la commune et extérieurs

Merci !

Une nouvelle fois, cette année scolaire est passée très vite. Nous remercions tous les enfants, ainsi que leur famille pour cette année riche en échange et en partage. Les animateurs ont mis beaucoup d'énergie pour essayer d'atteindre nos objectifs pédagogiques : favoriser le vivre ensemble, développer l'autonomie et l'émancipation et sensibiliser à l'environnement et au développement durable, à travers des activités manuelles, culturelles, culinaires, sportives, mais aussi avec les différents projets comme la compréhension de la laïcité, les droits de l'enfant, le projet solidaire, la lutte contre les discriminations et le racisme, la découverte du handicap à travers le sport...

Nous vous souhaitons de belles vacances d'été (peut-être avec nous) et vous donnons rendez-vous à la rentrée !



Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'accès à la lecture aux personnes en situation de handicap (handicap moteur, visuel, cognitif, psychique ou troubles DYS).

La médiathèque de l'association Valentin Haüy met gratuitement à disposition plus de 50 000 livres (littérature par genre, prix littéraires, meilleures ventes...) au format audio à télécharger, en CD à recevoir à la maison ou sous forme de livres en braille.

Vous avez envie de tester ce dispositif pour vous ou vos proches en situation de handicap, alors n'hésitez pas : rendez-vous à la bibliothèque, les bénévoles vous accompagneront pour profiter de ce dispositif !



Une simple inscription sur le site e-medi@S de Savoie-Biblio (e-medias.biblio7374.fr) et vous avez accès gratuitement à un contenu numérique culturel riche et varié :

- Presse en ligne : L'Equipe, Télérama, Tribune de Genève...
- Films
- Musique en streaming
- Livres numériques et audio
- Cours d'autoformation : soutien scolaire, cuisine, droit du travail...
- Activités pour les plus petits : dessins animés, comptines, bricolages, jeux...

Les bénévoles sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans ce panel de ressources !



La Journée de Découverte du Handisport et de l'Inclusion



C'est par une magnifique journée, le samedi 6 avril, que s'est tenue au Stade du Varday cette journée de découverte, clôturant de belle manière un événement pensé depuis près de 16 mois.

Réuni autour de 8 autres associations et services villazoises (APE, ASP, Tennis Club, Marche en Fillière, Echo du Parmelan, Voix en Chœur à Cœur, Service Enfance Jeunesse, Bibliothèque), de l'association LIVE (Loisirs Identiques Vacances Ensemble) et soutenu par la Mairie, le FJEP a été le chef d'orchestre de cette journée qui a vu les « valides » se mettre dans la peau des para-athlètes.



Outre une magnifique démonstration de tennis fauteuil par Julien Lefevre (n°10 français de tennis fauteuil et licencié au Tennis Club d'Annecy-le-Vieux) et Thomas Jakobs (médaillé de bronze de para-badminton aux championnats du monde 2022), de nombreuses activités ont été proposées : tennis fauteuil, marche douce, marche nordique, fauteuil tout terrain, olympiades, cécifoot, para biathlon, lecture...

A midi, pause déjeuner bien méritée préparée par l'AD PEP 74 attachée à l'Institut Médico-Éducatif Centre Henri Wallon d'Annecy-le-Vieux.

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) 2024 à Villaz

Au cours de cette journée, ont été mises à l'honneur deux belles associations : LIVE et VIE LA ZIK. En contrepartie de la gratuité du repas du midi offert par le FJEP, des dons pouvaient être faits au profit de ces deux associations. Grâce aux nombreux donateurs tout au long de la journée, aux recettes liées à la buvette de l'APE, à la vente de balles de tennis dédicacées (par Julien Lefevre et Thomas Jakobs), ainsi qu'à la vente de crêpes par le Tennis Club, la somme de 2 196 € a été récoltée et remise à part égale aux deux associations.



Le FJEP tient à remercier tout particulièrement l'ensemble des associations ayant œuvré pour la réussite de cette belle journée, ainsi que la Mairie pour son soutien.

Un très bel événement apprécié de tous, petits et grands.

La SOP à l'école et au centre de loisirs

Comme chaque année, le périscolaire, à l'initiative de sa directrice Anne-Claire Langlois, a initié des activités permettant de mieux comprendre le handicap et faciliter les échanges sur les sujets d'inclusion.



Il y eut la visite de Romain Riboud, Mathias Menedez et Oscar Burnham, athlètes handisport, qui ont pris le temps de raconter

leur quotidien et leur parcours sportif handisport. L'occasion de proposer aux enfants de petits ateliers de mise en situation tels que se servir de l'eau avec la main non directrice, mettre un short sans pouvoir se servir de ses jambes, guider une personne aveugle, reconnaître les sigles des handicaps, essayer de signer un prénom...



Du sport également avec des ateliers de découverte du handisport, comme : basket fauteuil, boccia (pétanque fauteuil), torball, biathlon avec tir à l'aveugle, cécifoot... Le tout enrichi par des lectures de livres traitant de la différence et du handicap.

Le 3 avril, les enfants du centre de loisirs ont pu participer à un atelier de calligramme avec la bibliothèque municipale.

Du côté de la cantine, à l'initiative de Sonia Ramirez, coordinatrice, les enfants de CM2 inscrits à la cantine du vendredi ont vécu un repas à l'aveugle avec un binôme les guidant dans tous les gestes du quotidien sur le temps cantine. Un moment très important pour comprendre l'impact du handicap dans la vie de tous les jours !





DES SOURI(RE)S ET DES HOMMES - FEMMES

John Steinbeck ne m'en voudra pas d'avoir légèrement adapté le titre de ce classique pour refléter ce que l'on vit au sein du club ASP Villaz !

Du plaisir, du partage, du challenge et de la convivialité, c'est ce que l'on a toujours souhaité donner aux licenciés, aux familles, aux bénévoles, aux salariés depuis 4 ans.

Des beaux succès, en passant par des moments plus complexes à gérer, nous avons toujours essayé de garder ce cap. Et ce, en étant toujours positifs et ambitieux !

Au-delà des volets sportifs et événementiels que nous allons détailler, nous avons deux grands succès cette année, dont nous sommes particulièrement fiers : le nouveau terrain synthétique et la création de deux emplois (Yorick et Émeric).



Avec Jérémie, Claire, Mathieu, nous avons souhaité revenir sur cette belle saison 2023-2024 et les perspectives pour la rentrée.

En ce début d'année 2024, les conditions météorologiques, la volonté des dirigeants et l'envie de pratiquer des enfants ont favorisé le retour précoce sur les terrains. Ainsi, dès le mois de février, la majorité de nos licenciés ont pu s'adonner à leur sport préféré sous l'impulsion d'une équipe éducative plus motivée que jamais.

Quelques mois plus tard, les premiers résultats sont probants. Le travail de fond entamé maintenant depuis plusieurs saisons commence à porter ses fruits. Chaque week-end, près de 250 joueurs portent fièrement les valeurs de l'ASP dans tout le département. L'école de foot (U7/U9) encadrée par Mathieu et Emeric continue d'accueillir de nouveaux enfants motivés par la découverte du football. Nos récents investissements (buts amovibles) facilitent considérablement la progression des enfants. Le pôle foot animation (U11/U13) sous l'impulsion de Yorick, Kevin, Robin, Hamza et Dylan bénéficie d'un effectif plus étoffé permettant d'offrir une pratique « compétition » et une pratique « loisir ». Chaque enfant a donc la chance de pouvoir s'exprimer selon ses envies et son niveau de pratique. Notre catégorie U11 évolue actuellement au plus haut niveau départemental depuis deux saisons. Pour la première fois, l'équipe U11A s'est hissée en finale de la Mont Blanc Cup (tournoi relevé et incontournable du bassin annécien). L'équipe U13A a, de son côté, participé à la finale départementale, en terminant 12^e sur 16 ; la récompense de tout un groupe classant le Club parmi les 12 meilleures équipes. Pour la deuxième fois en l'espace de 3 ans, l'ASP est représentée dans cette catégorie et confirme ainsi le travail réalisé dès l'école de foot. Le pôle préformation (U15/U17) animé par Kevin / Yanis (U15) et Yorick / Emeric (U17) se comporte aussi bien. Nos U15 sont leaders (invaincus) dans leur championnat avec désormais l'ambition d'évoluer au niveau supérieur à la rentrée. Fort d'un état d'esprit irréprochable, nos U17 poursuivent leur rêve d'accéder eux aussi au niveau supérieur, après avoir raté l'accession la saison dernière.

Si les plateaux et les championnats demeurent le fil rouge de notre saison sportive, les dirigeants bénévoles se mobilisent et s'investissent pour offrir des moments inoubliables aux enfants. Fort de deux expériences réussies en Belgique puis

en Italie, le projet de réaliser un événement intergénérationnel est né. Ainsi, 160 villazoises (joueurs, parents, éducateurs) ont participé à un tournoi, le week-end de Pentecôte, à Bordeaux.

Ce projet socio-éducatif a été rendu possible grâce à l'investissement des éducateurs et autres bénévoles. Avec pas moins de 15 participations à des tournois, chaque enfant a pu vivre des moments uniques. Si l'ASP sait se déplacer, elle sait aussi recevoir. Ainsi, le samedi 15 juin, nous accueillons 200 enfants de 8 à 9 ans pour la première édition d'un tournoi semi-nocturne (U9). Le lendemain, le coup d'envoi de l'Euro sera donné au stade du Varday, à l'occasion du tournoi U11/U13 (200 joueurs).

En 2024, nous avons fait le choix de mettre l'un de nos meilleurs éléments Mathieu D.R pour dynamiser et structurer avec nous le Pôle Féminin : c'est une pleine réussite !

Cela fait maintenant 3 ans que l'ASP, en entente avec les clubs voisins du FC la Filière et de l'AS Evires, a lancé un projet de développement du foot féminin sur notre territoire.

Cette saison, ce sont plus de 70 filles qui pratiquent chaque semaine :

- Les plus jeunes (des U7 aux U11) jouent en mixité avec les garçons (6 à l'ASP)
 - 23 U13F/U15F pour 2 équipes foot à 8
 - 12 U18F pour 1 équipe foot à 8
 - 23 Séniiores pour 1 équipe foot à 11
- Les résultats sont plus que positifs, nos effectifs ne cessent d'augmenter et sportivement nos filles rivalisent avec les meilleures équipes du département.



Mention spéciale aux U18F qui sont, à 5 matchs de la fin du championnat, premières ex æquo en D1, le meilleur niveau départemental.

Notre objectif est maintenant de créer un groupement féminin pour poursuivre notre développement, structurer et pérenniser les différentes catégories pour que nos joueuses continuent leur progression.

Et si on terminait avec les événements et la vie associative ! L'ASP Villaz, un club de foot mais pas que...

Parce qu'il fait bon vivre à Villaz, l'ASP est fière de pouvoir contribuer à la vie du village lors des événements tels que la traditionnelle Vogue de Villaz ou le renommé « Concours de pétanque ». Ces événements permettent de faire découvrir notre environnement, nos commerçants et nos valeurs.

Notre village peut être fier de son parc associatif dont nous faisons partie, nous nous réjouissons de collaborer aux côtés des autres associations, sur des projets qui nous tiennent à cœur.

Du partage, de l'entraide, des valeurs ! En décembre 2023, les Compagnons du Devoir organisaient la journée Téléthon. Nous avons pu apporter notre aide sur la tenue de la buvette et ainsi récolter des fonds pour cette belle cause. Le samedi 6 avril a eu lieu la journée de découverte du handicap portée par le FJEP. L'ASP y a proposé des stands sur la pratique du cécifoot. Nos licenciés et visiteurs ont pu s'initier à ce sport, se rendre compte de la difficulté d'être mal ou non voyant et de l'importance de l'esprit d'équipe.



En dehors de ces manifestations, dont les causes reflètent les valeurs que le club souhaite transmettre à ses jeunes, l'ASP est présente, chaque année, lors de Villaz en Fête, moment convivial où l'on peut faire découvrir le club et créer du lien entre associations et avec les villazoises.

Maintenant à vos agendas car l'année n'est pas terminée, plusieurs événements sont à noter :



- Samedi 15 juin - Tournoi semi-nocturne U9 (La nuit des Héros)
- Dimanche 16 juin - Tournois U11/U13
- Samedi 22 juin - Inauguration du stade et Fête du Foot
- Du 8 au 12 juillet - Stage de Foot
- Du 26 au 30 août - Stage de Foot

Le club fonctionne aujourd'hui avec le soutien indéfectible de nos partenaires, l'appui de nos bénévoles, les salariés, la municipalité, le Département, la Région, le District et bien d'autres encore. Nous souhaitons chaleureusement les remercier pour leur soutien.

Bel été à tous !



RETOUR SUR CE DÉBUT DE PRINTEMPS AU TC VILLAZ

L'école de tennis a repris ses activités. Depuis le 11 mars, nos professeurs Romina, Benjamin et Erik sont de retour après la trêve hivernale pour le plus grand bonheur des joueuses et des joueurs du club. Le temps de se remettre en route et c'est reparti pour les compétitions avec les championnats par équipe et les nombreuses équipes du club déjà engagées.

Le 16 mars, le club organisait sa fête annuelle de l'hiver à la salle d'animation, autour d'une soirée sur le thème des Antilles. Merci aux membres du club qui se sont impliqués pour l'organisation de cette belle soirée, à Cyril Clou pour l'animation et à Philippe Thabuis pour le délicieux rougail saucisse.



Nous profitons de cet article pour remercier le FJEP et son président Blaise Rosay, ainsi que la municipalité de Villaz, pour l'organisation de la journée de découverte du handicap du 6 avril. Cet événement a permis de mettre en avant les parasports. Concernant le tennis, nous avons eu le plaisir et l'honneur de recevoir Julien Lefèvre n°10 Français en tennis fauteuil et Thomas Jakobs



qui participera aux jeux paralympiques de Paris 2024 en parabadminton. Nos deux champions nous ont offert une belle exhibition de tennis fauteuil et ont échangé avec le public sur la pratique de leur sport. Enfin, nous avons proposé aux participants de cette journée de se mettre à la place de nos athlètes paralympiques en s'essayant à la pratique du tennis fauteuil. Tout le monde a ainsi pu se rendre compte de la technicité et des capacités physiques que nécessite ce sport.

En mai, le TC Villaz a apporté sa contribution à la Clean Walk et participé à Villaz en Fête avec son stand machine à balle.

Le tournoi annuel aura lieu du 24 mai au 9 juin. Cette année encore une centaine de joueurs de la région viendront s'affronter sur nos courts.

La fête de l'école de tennis aura lieu le 15 juin. Comme chaque année, les membres et leurs

familles se réuniront pour un beau moment de convivialité.

Enfin, en ce début d'été, Benjamin Jullien notre coach installera son campement au club et organisera comme l'année dernière un camp compétition ouvert aux juniors du club.

Bel été à toutes et tous.

Informations pratiques

Pour les adhésions simples, vous pouvez vous inscrire sur le formulaire en ligne de notre site : www.tennis.villaz.fr.

Pour les adhésions aux cours collectifs, si vous n'êtes pas déjà adhérent, contactez-nous par email à : tennis.villaz@gmail.com.

Portez-vous bien, rendez-vous sur les courts et suivez nos aventures sur Facebook : www.facebook.com/tcvillaz.



Des nouvelles de la Tanière...

L'arrivée du printemps rime avec reprise des sorties ! Jeudi 21 mars, petits et grands Renardeaux se sont retrouvés pour une matinée Carnaval sur le thème des animaux de la jungle, la montagne et la ferme. En poussette ou à pied, ils se sont rendus dans divers commerces de Villaz, où ils ont été très chaleureusement accueillis !



Vendredi 28 mars, les Z'aventuriers et les Z'intépides se sont rendus au cinéma Le Parnal de Thorens, dans le cadre du festival Cinémino. Ils ont pu apprécier le visionnage de 4 courts métrage « Au fil de l'eau ». Cette sortie annuelle, en bus, marque un peu leur entrée chez les grands !

Lors de Villaz en Fête, les parents Renardeaux ont lu des Kamichibai sous un tipi.

L'année se clôturera par la fameuse montée au Chalet Chapuis, suivie d'un pique-nique, le vendredi 14 juin. A pieds ou en porte-bébé, tous les enfants participeront à cette sortie de fin d'année. Les parents seront sollicités pour accompagner cette sortie nature et conviviale.



PLEIN AIR AVENTURE

Voilà maintenant 10 années que la FOULÉE VILLAZOISE

est organisée par Plein Air Aventure pour offrir à chacun un moment alliant nature et convivialité. Cette année, nous souhaitons créer un nouvel événement qui aura pour vocation d'être plus fédérateur, plus amusant et surtout plus généreux. C'est pourquoi nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau rassemblement : la FESTIRUN DE VILL'. Course ouverte à tout le monde, sportif, famille, duo, enfants... Enfilez votre plus beau déguisement ! Une récompense sera attribuée aux plus originaux.

Alors, réservez d'ores et déjà votre 8 septembre pour passer une journée de rire et d'émotion pour la bonne cause.



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

La Voix en Chœur à Cœur compte 32 choristes. Parmi eux, un grand nombre s'est mobilisé avec intérêt le samedi 6 avril pour participer à la journée de découverte du handicap. L'objectif de cette journée faisait naturellement écho à la Voix en Chœur à Cœur, qui chante pour adoucir les accidents de la vie. Le groupe de choristes était accompagné de son chef de chœur Kry's Florian, qui a également endossé le rôle de speaker tout au long de cette journée chaleureuse et riche en leçons de vie. Stefano Marchitelli était chargé de sonoriser l'événement et nos chansons ont retenti dans les contre-bas des jardins ensoleillés de Villaz.

Grâce à sa notoriété, le groupe vocal de Villaz est de plus en plus implanté sur le bassin annécien et le Pays de Fillière, très sollicité pour animer de beaux événements en lien avec nos histoires de vie, comme au Manoir de Novel, dans le cadre de la Fête de la Nature, ou pour les 20 ans de l'Outil en Main, le 8 juin à partir de 15h, à la salle des fêtes d'Aviernoz.



Également à ne pas manquer : concert de La Voix en Chœur à Cœur le dimanche 16 juin à 17h, à l'église des Italiens d'Anancy, pour une soirée Bel Canto. Tous en chœur à cœur avec la communauté Italienne d'Anancy et sa chorale...

N'hésitez pas à réserver vos places sur notre site Internet.

Pour information :
Marie-Agnès Glorieux :
06 73 31 30 88
lavoixenchoeuracoeur@orange.fr



L'ANNÉE THÉÂTRALE AVANCE AVEC...

Des traditions

La galette des rois, moment convivial en janvier, où les enfants présentent à leurs parents des extraits des travaux d'ateliers vécus au cours des séances.

Villaz en Fête

Nous nous y sommes retrouvés autour de déguisements et d'improvisations.

Des reprises

Les journées théâtre

Nous renouons avec cette pratique. Chaque groupe se retrouve pour une journée complète de préparation du spectacle. La première, pour les collégiens s'est déroulée

en avril, dans la joie, la bonne humeur et le travail. La suivante a eu lieu en mai, pour les enfants plus jeunes avec la participation d'une animatrice BAFA.



Des nouveautés

La quinzaine du théâtre à Villaz

Nous participerons à cet événement, avec le FJEP, du 18 juin au 4 juillet. Nous jouerons nos spectacles : « Comme des sorcières » et « Reprogrammation ».

Contact :
latitude.expression@gmail.com



CLUB DES SPORTS VILLAZ

Escalade et alpinisme

Après une saison de ski bien réussie, pleine de plaisir et de sourires, la saison d'escalade bat son plein dans notre salle de bloc, mais aussi sur nos falaises. Des sorties en extérieur sont organisées pour adultes et enfants. Ne manquez pas de vous inscrire en septembre 2024 pour participer à ces belles activités. Cette année, nous ouvrons avec un guide de haute montagne une initiation à l'alpinisme de trois jours avec adultes et adolescents. Deux jours en refuge et traversées de glaciers. Tout sur notre site : www.clubsportsvillaz.com.



GRUPE DE PAROLES ENTRE AIDANTS

De nouvelles rencontres entre aidants vous sont proposées, que vous souteniez un parent, conjoint, enfant, ami de votre entourage.

C'est un lieu d'échanges et de partages. Les prochains rendez-vous auront lieu le 1^{er} juillet et le 14 octobre, de 14h à 16h30, dans la salle de l'ancien presbytère.

N'hésitez pas à venir nous retrouver.

PAROISSE SAINT-MARC

Tout l'agenda sur notre site Internet



L'ÉCHO DU PARMELAN



Après un agenda hivernal bien rempli avec le Carnaval de

Villaz le 9 mars, réunissant les écoles et nos aînés, et celui de Nâves le 23 mars, sur le thème des Jeux Olympiques, nous avons gardé nos tenues d'athlètes pour jouer quelques morceaux au bel événement de découverte du handisport et l'inclusion, le 6 avril au stade du Varday. Nous avons également participé aux différentes cérémonies en hommage au Capitaine Anjot, pour marquer les 80 ans de la résistance des Glières et inaugurer la stèle érigée en l'honneur de ce grand homme.

Nous avons débuté le printemps par notre concert à Nâves, partagé avec la Batterie Fanfare de Marignier et les Mountain Brass qui ont mis le feu ! Deux petites prestations, le 5 mai à la Fère d'Vèl avec la tenue d'un stand sucré, ainsi qu'à Villaz en Fête le 25 mai, nous ont permis de clore la saison printanière. L'arrivée de l'été nous propulse directement à la fête de la musique le 21 juin !

L'organisation de cet événement aux côtés de VillaZik vous réservera de nombreuses surprises. Nous vous attendons nombreux dès 19h30 avec l'Echo du Parmelan, suivra le groupe Bucket and Bear vers 20h15, puis les Mountain Brass de 22h15 à 23h. Pour clore la soirée, c'est La Rotule qui nous emmènera jusqu'à 1h du matin !!! Buvette et restauration sur place.

L'été se poursuivra pour nous avec le traditionnel défilé aux lampions du 13 juillet, une dernière sortie avant la trêve estivale.

Mais, n'oublions pas que la rentrée approche à grands pas ! Pour l'anticiper, nous vous proposons une permanence pour les pré-inscriptions aux cours d'instruments (percussions, trompette, cor, euphonium, tuba, trombone, saxophone...) et à la formation musicale, de 6 à 99 ans.

Nous vous attendons le samedi 15 juin de 10 à 12h, devant notre salle de répétition, sous la salle d'animation de Villaz. Vous pourrez également nous retrouver au Forum des Associations le 7 septembre.

Nos tarifs et horaires sont disponibles sur notre site : www.echoduparmelan.fr ou en appelant Ludovic Martinod au 06 66 12 64 61



Une saison de ski bien remplie

Cette année encore l'activité ski du FJEP a été un grand succès. 46 enfants ont participé à cette édition : 7 mercredis animés par nos partenaires de l'ESF Manigod ! Un grand merci à tous nos bénévoles et en particulier à Jean-Claude Troppi, qui après 50 années d'organisation a laissé la main à une nouvelle équipe organisatrice. Merci à Stéphane d'avoir repris le flambeau. En espérant vous retrouver nombreux l'an prochain !

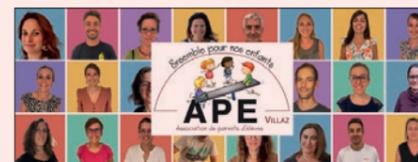


La quinzaine du théâtre à Villaz

Les élèves de l'activité théâtre du FJEP livrent comme chaque année leurs représentations au mois de juin. Les spectacles intègrent cette année la quinzaine théâtrale de Villaz, accompagnés par l'association Latitude Expression.

Au programme :
 - Bouli Miro (6^e - 5^e) : une fable fantasque où un garçon pas comme les autres va découvrir les mystères de l'amour-de-la-vie-de-la-mort.
 - ADN (4^e - 3^e) : ils sont sept, comme tous les jours ils vont au collège, mais aujourd'hui quelque chose est arrivé...
 - Vincent, Philippe et les autres (adultes) : deux amis, que tout oppose et que le cinéma unit, doivent dire adieu aux images et vivre pour de bon. Drôles comme Laurel et Hardy, mélancoliques comme John Cassavetes !

À la salle d'animation, du mercredi 26 au samedi 29 juin à 19h - 5€ - entracte et buvette.



L'Association des Parents d'Elèves de Villaz a commencé l'année avec deux événements mémorables qui ont connu un grand succès.

La Carnaval Party a débuté par un défilé joyeux des enfants costumés, autour du Château de Bon Attrait, accompagnés de l'animation entraînante de la Fanfare. La fête s'est prolongée avec un goûter convivial autour de stands de maquillage. Sur la piste de danse, les enfants se sont déchainés.

La journée découverte du handisport et de l'inclusion s'est déroulée sous le soleil et a permis de reverser 1 098 € à chacune des associations « Vie La Zik » et « Live ». Cette journée a été riche en enseignement et en partage.

Pour bien terminer l'année, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 28 juin à l'école de Villaz pour fêter ensemble et avec nos enfants cette fin d'année scolaire. Au programme : food truck, spectacle des enfants et pleins d'autres surprises.

Merci aux bénévoles qui rendent ces événements possibles.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour l'année prochaine, n'hésitez pas à nous écrire : www.ape-villaz.fr



Les chiens visiteurs de Caresse et Boules de Poils rendent visite chaque mois, pour des moments de plaisir partagés, aux résidents d'établissements de soins ou d'accueil sur le bassin annécien. Nous sommes reçus par l'animatrice(teur) qui nous emmène parfois dans les chambres. Que du bonheur !

Vous nous avez peut-être rencontrés le 25 mai lors de Villaz en Fête et nous serons présents au Forum des Associations le 7 septembre.

Il n'y a pas de visite en juillet-août, mais n'hésitez pas à nous contacter si vous avez un chien sympa et un peu de temps libre une fois par mois.

Par notre site : www.caressetboulesdepoils.fr, notre mail : contact.cb74@gmail.com ou par téléphone : 07-66-26-20-74.



LA MARCHÉ OU LA RANDO, C'EST BON POUR LE CORPS... ET POUR LE MORAL !

Marche en Filière et le Cyclo Club Pays de Filière organisent Roule et Marche pour Tous le dimanche 30 juin à Groisy (espace Animation).

Seul ou en famille, venez pratiquer la Rando Pedestre ou le VTT suivant votre niveau.

Ouvert à tous, gratuit sur inscription sur www.mef74.fr. Apéritif offert par les clubs et pique-nique en commun (apporté par chacun).

Email : infos@mef74.fr / www.mef74.fr

Roule et Marche pour Tous
Dimanche 30 juin 2024
 Espace animation Groisy

Rando VTT
 Départs
 30 km 9h
 15 km 10h

Casque obligatoire
 Enfants mineurs accompagnés

Rando pédestre
 Départs
 12 km 8h30
 7 km 9h30
 5 km 10h00

Inscription :
www.mef74.fr ou
www.cycloclub-paysfilliere.org
 jusqu'au 27 juin 2024

Marche en Filière Cyclo club pays de Filière

En partenariat avec



LES BIENFAITS DU YOGA

On le dit anti-stress et c'est vrai, le yoga est pratiqué par beaucoup de personnes parce qu'il permet de libérer le corps et l'esprit. Mais, les avantages du yoga sur la santé ne se limitent pas à cela. Une pratique régulière apporte de nombreux bénéfices sur le plan physique (gain en souplesse, en endurance...) et sur le plan mental. Le yoga ne se résume pas à la posture de méditation, certaines postures sont beaucoup plus dynamiques et sollicitent les muscles en profondeur.

Le yoga est pour le 3^e âge, non ? Non ! Il n'y a pas d'âge pour pratiquer le yoga. Il peut être pratiqué par tous les publics des plus jeunes aux seniors. Il y a même des intérêts spécifiques en fonction de chaque âge.



La saison 2023-2024 se termine le 20 juin par un pique-nique en commun. Nous serons présents au Forum des Associations le 7 septembre. Les cours reprendront le jeudi 19 septembre de 10h à 11h15 et de 18h30 à 19h45, salle du Varday.

Pour tout renseignement :
 Marie-Claude et Jocelyn Jolliot
 Tél : 06 88 23 83 59
 Email : hyr74villaz@yahoo.fr

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en Mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

- Vendredi 14 juin à 18h
- Vendredi 28 juin à 18h
- Vendredi 12 juillet à 18h
- Vendredi 26 juillet à 18h
- Vendredi 2 août à 18h
- Vendredi 30 août à 18h

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h

Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30

Mardi : 16h à 18h30

Fermée le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64

Courriel : contact@villaz.fr



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi
9h30 - 12h

Mercredi
16h - 19h

Vendredi
16h - 19h

Samedi
10h - 12h



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : www.villaz.fr

Don du sang

La prochaine collecte de sang est prévue le jeudi 18 juillet 2024 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr.

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.



Numéros d'urgence

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Enfance maltraitée : 119

Violences femmes info : 3919

Association Espace Femmes :
04 50 97 61 90

Gendarmerie

Groisy : **04 50 68 00 02**

Anncy-le-Vieux : **04 50 23 02 23**

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer par mail diverses informations (conférences, ateliers, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : ccas@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) - Objet : Infos CCAS.

Ces informations sont également communiquées sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Vous venez d'arriver à Villaz ? Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.

Plan canicule

Activé automatiquement du 1^{er} juin au 31 août chaque année. Actions de prévention et de gestion mises en place.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire auprès de la Mairie en contactant le secrétariat 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra vous être proposé. Pendant cette période, si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Ne restez pas isolé !



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : www.villaz.fr/newsletter/ ou scannez le QR Code

Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il-elle doit se présenter au secrétariat de mairie muni.e de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.